

SITUATION DE SURENDETTEMENT

Par **nenette27**, le **25/03/2009** à **09:32**

Bonjour,

Je suis actuellement en dossier de surendettement et plus précisément en PRP(Plan de redressement personnel) jugement rendu le 04 novembre 2008 affaire toujours en cours.j'ai toujours des factures à payer en autres des amendes.Je viens de recevoir un avis d'opposition administrative sur mon compte épargne (Amende majorée)pour un montant de 772.00 € (infraction 2006 et 2008) ont-ils le droit de réclamer seulement aujourd'hui une infraction de 2006?? sur un compte épargne (pas de provision)???

Quel recours puis-je avoir car à ce jour je ne peut pas du tout payer une telle somme ???

Merci pour vos réponse.Cordialement